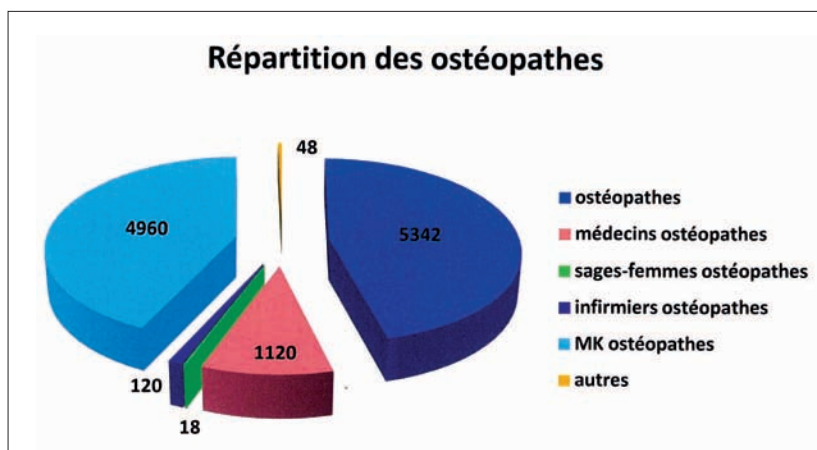


OSTÉOPATHIE

LA PROFESSION S'INQUIÈTE

Les étudiants en ostéopathie manifestaient le 24 février dernier à Lyon, pour réclamer une meilleure reconnaissance de leur diplôme par l'État et dénoncer la multiplication des écoles. **Le marché est saturé, l'inquiétude gagne la profession.** PAR SOPHIE CONRARD



Source : ROF

Chaque année, les 61 écoles d'ostéopathie déversent sur le marché environ 2 300 nouveaux ostéopathes (professionnels de santé et non professionnels de santé confondus¹). Sur les 751 jeunes diplômés entre 2002 et 2008, 3 sur 10 ne parviennent pas à vivre de leur art : "Aujourd'hui, les étudiants en cours de formation se demandent s'ils pourront vivre exclusivement de leur profession", s'alarme l'Unéo (Union des étudiants en ostéopathie), qui appelait à manifester le 24 février dernier. Elle insiste pour que soit publié le rapport de l'Igas sur les formations médicales et paramédicales, et surtout pour une augmentation du nombre d'heures de formation initiale, avec "le maintien d'un minimum de 3 520 h et l'application des décrets pour atteindre un jour les 4 320 h recommandées par l'OMS"². Elle plaide aussi pour une amélioration qualitative et une régulation

numérique de la formation initiale, dénonce "les agréments des établissements qui n'ont pas les critères requis", et réclame une harmonisation des formations "avec des critères élevés". Elle lutte contre les formations en 3 ans et soutient les écoles qui

Les chiffres sont éloquentes : il y a 1 ostéopathe pour 5 529 habitants en moyenne en France. Évolution à prévoir : doublement du nombre de professionnels d'ici 6 ans

cherchent à mettre en place des passerelles avec l'université. Enfin, elle réclame "des audits externes sérieux sur le fonctionnement des écoles". De son côté, pour sauver les ostéo-

pathes en exercice, le ROF (Registre des ostéopathes de France) suggère de "doter la profession d'une déontologie propre", et préconise de diminuer le nombre de professionnels et d'augmenter les tarifs.

Le temps se gâte pour les "exclusifs"

On constate que la crainte déjà exprimée par les professionnels de santé (et notamment les MK) gagne les premiers concernés, qui se réjouissaient il y a quelques années de l'ouverture de multiples écoles d'ostéopathie.

Les chiffres sont éloquentes : professionnels de santé et non professionnels de santé confondus, il y a 1 ostéopathe pour 5 529 habitants en moyenne en France. Revenu mensuel avant impôts : 2 075 €. Évolution à prévoir : doublement du nombre de professionnels d'ici 6 ans, d'après le ROF. L'an dernier, l'Observatoire socio-économique de l'ostéopathie (Oséo) publiait une enquête inquiétante³, qui montrait une érosion du chiffre d'affaires moyen des cabinets, passé de 55 595 € en 2002 à 37 277 € en 2008. Pour la première année d'exercice, il est tombé de 25 568 € à 7 161 €.

Autrement dit, le marché est saturé. "Tout se passe comme nous l'avions prédit ! La situation est de plus en plus dramatique", commente Alain Bergeau, président de la FFMKR. Il est grand temps de diminuer significativement le nombre de jeunes diplômés chaque année. Le renouvellement des agréments des écoles, prévu en juillet 2011, en sera peut-être l'occasion. ■

¹Estimation Unéo

²Benchmarks for training in osteopathy OMS 2010

³réalisée auprès des 4 715 ostéopathes non professionnels de santé diplômés entre 2002 et 2008.